



JANVIER 2019 - NUMÉRO 251

SAINT CYR *Mag*



SAINT-CYR

LA VILLE S'ENGAGE POUR VOTRE CADRE DE VIE P. 10-13

- VILLES ET VILLAGES FLEURIS : UNE FLEUR POUR LES TOUS SAINT-CYRIENS P.8
- LE CASE Ô ARTS SE MODERNISE P. 9
- PROGRAMMATION CULTURELLE P. 16

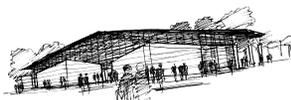


Galettes des Rois

SAMEDI 19 JANVIER

MARCHÉ COUVERT DU MAIL FABIEN DE 8H30 À 13 HEURES

• DISTRIBUTION DE PARTS DE GALETTE •



Marché de Saint-Cyr-l'École



Alors que commence 2019 je veux tout d'abord vous adresser mes meilleurs vœux pour le nouvel an. Que cette année soit remplie de joie et de réussites pour tous les Saint-Cyriens et que les congés de fin d'année diffusent longtemps leurs fruits de repos et de sérénité pour aborder vos nouveaux défis. Espérons que le grand débat promis par le Président permette d'aborder tous les sujets d'inquiétudes de nos concitoyens, y compris le thème de l'immigration qui vient d'en être retiré sous la pression des partisans du «tiersmondisme».

Le réveillon et les traditionnelles « fêtes de fin d'année » sont malheureusement, comme à chaque fois, l'occasion de violences et de dégradations publiques qui sont inacceptables. Je veux ici rendre un hommage appuyé aux forces de sécurité qui nous permettent de passer des bons moments en famille pendant qu'ils courent après les malfrats et les casseurs. Espérons ne jamais revoir les scènes incroyables de quasi lynchage auxquelles nous avons assisté avant Noël et qui mettent en péril notre unité nationale.

2019 marquera également le bicentenaire de la mort de Françoise d'Aubigné, marquise de France, épouse secrète du roi Louis XIV et fondatrice de la Maison royale de Saint-Louis, et qui fit tant pour notre Ville. Celle-ci repose aujourd'hui en paix non loin de chez nous, bien à l'abri des dalles de la chapelle de l'École militaire. Cette année sera donc l'occasion de lui rendre un hommage pour ses œuvres de charité.

L'année qui s'annonce verra aussi se concrétiser à Saint-Cyr de nombreux projets dont les prémices remontent déjà à quelques années. En dehors de ces dossiers municipaux, j'ai voulu coucher sur le papier de ce numéro quelques illustrations de ma volonté de préserver le caractère de notre ville tout en permettant son embellissement et son renouvellement. Conscient de la valeur de notre cadre de vie, notre équipe a mis toute son énergie à le préserver avec les outils juridiques que nous donne la loi. Comme vous le verrez dans le dossier, certains projets de desserte locale sortiront de terre avec le boulevard du Colonel Arnaud-Beltrame, l'ouverture de nouvelles voies de circulation dans la ZAC Charles-Renard et les études pour le raccordement de la RD7 à l'A12. Le projet du Tram 13 est enfin bien sur les rails et tous ceux qui empruntent quotidiennement la rue du Docteur-Vaillant voient progressivement se dessiner le futur de notre entrée de Ville.

Pour continuer sur un sujet SNCF, la petite sortie nocturne de vos élus en fin d'année sur les quais de la gare (voir compte twitter de la Ville) a manifestement porté quelques fruits car la direction des travaux de l'entreprise publique nous a contacté pour débloquer enfin une somme de 1,769 M€ pour rénover nos quais. Ces travaux devraient être réalisés au premier trimestre 2019.

Abordons enfin une note positive et festive : cette année 2019 est placée sous le thème de l'Empire qui, il y a 210 ans, marquait son apogée. Tous les évènements de la Ville verront donc se décliner cette antienne jusqu'à la fête de la Ville que nous vous concoctons, et qui aura exceptionnellement lieu dans le cœur de Ville.

En attendant de vous retrouver tous aux vœux de vos quartiers, je vous souhaite un excellent mois de janvier et une bonne rentrée !

Bernard Debain
Maire de Saint-Cyr-l'École
Vice-Président de Versailles Grand Parc

Sommaire

4-7 **Sommaire / Instant T**

8-15 **Votre ville**
PREMIÈRE FLEUR À SAINT-CYR
UN SERVICE TRÈS CIVIQUE
CASE Ô ARTS : NOUVEAU STUDIO
CADRE DE VIE À SAINT-CYR
ALLO MONSIEUR LE MAIRE
VOEUX DE QUARTIERS

16 **Culture**
SPECTACLES
ACTUALITÉ CULTURELLE

17 **Associations Sport**
ACTUALITÉ ASSOCIATIVE ET
RÉSULTATS SPORTIFS

18-21 **Infos pratiques**
DÉMOCRATIE LOCALE
ÉTAT CIVIL

22 **Tribunes**

Le chiffre du mois

9 314 €
Récoltés pour
le Téléthon
intercommunal 2018

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux

 @villedesaintcyrlecole

 @saintcyrlecole

 @saintcyrlecole



28/11- Inauguration du monument aux morts du lycée Militaire pour les Saint-Cyriens tombés pour la France au cours de la Première guerre mondiale.



01/12- Les participants du concours Manga ont été récompensés au cinéma



01/12- Les Contes musicaux ont trouvé leur public au Case ô Arts.

TÉLÉTHON INTERCOMMUNAL 2018



08/12 - Le Téléthon intercommunal a mobilisé de nombreux bénévoles. Bravo à Asso'lidarité Saint-Cyr, aux Voisins Solidaires et à toutes les associations présentes les 7 et 8 décembre derniers.



Un petit tour de poney dans le quartier Geldrop ? Chose faite pour le plus grand plaisir des enfants et des parents.



Des sourires et une mobilisation sans faille de tous les bénévoles présents pour cette édition 2018.



Les ateliers cuisine de Cyril Chauvin, Voisin Solidaire, vous ont parfaitement préparé pour les fêtes de fin d'année.



Remise de chèque par une délégation des élèves de l'école Ernest Bizet. Merci à eux.



Mention spéciale à tous les élèves de l'école Ernest Bizet qui se sont mobilisés sportivement pour le Téléthon tout en récoltant une belle somme d'argent.



06/12 - Les petits Saint-Cyriens au Noël de la Petite enfance.



07/12 - Les adolescents du CyrAdo ont récolté pour les Restos du Coeur : 1070 kg



10/12 - Laurent Piron a fait sensation lors du Noël des enfants de la Ville, pour le plus grand plaisir du public.



16/12 - Les Saint-Cyriens étaient plus de 500 à venir assister



12/12 - Réunion d'information aux riverains sur les travaux à venir pour la future ligne du tram 13.



17/12 - Réunion sur le thème de la



plus d'une tonne de denrées



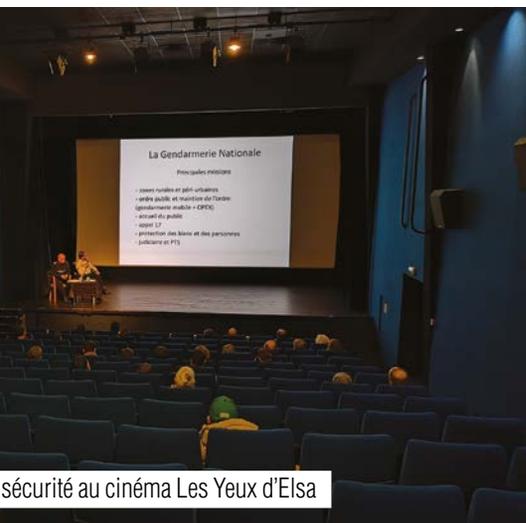
10/12 - Le maire est allé à la rencontre des habitants du quartier Gérard-Philippe.



au spectacle du Noël des enfants.



10/12 - Noël oblige, distribution de chocolat pour nos chers bambins.



sécurité au cinéma Les Yeux d'Elsa



15/12 - Émotion et émerveillement pour le traditionnel concert de Noël dans l'église Sainte-Julitte.



CONCOURS DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS UNE FLEUR POUR LES SAINT-CYRIENS

Le 6 juillet dernier, le jury du concours des Villes et Villages fleuris a attribué à la ville sa première fleur. Le couronnement de plusieurs années de travail et d'améliorations continues enfin reconnues.

Après une série de pétales obtenue ces trois dernières années, récompensant l'engagement de Saint-Cyr dans une démarche de développement et d'embellissement des espaces verts, la réception de sa première fleur est une petite consécration pour la commune. Saint-Cyr-l'École s'efforce d'améliorer son fleurissement en respectant ses contraintes budgétaires et en faisant preuve d'originalité. Pour décerner cette fleur, un jury départemental passe une fois par an pour contrôler si tous les critères sont bien respectés. Obtenir une fleur n'est pas aisé, d'autant qu'un grand nombre de critères sont à prendre en compte comme le cadre végétal (arbres, arbustes, pelouse et entretien), les fleurs (annuelles, rosiers, vivaces), la propreté (effort fait en matière d'environnement, de développement durable, pesticides, gestion de l'eau), l'embellissement du cadre bâti, de l'animation (Journée Saint-Cyrienne), du développement, et de la participation de l'habitant au fleurissement.



« Ce label nous est accordé pour trois ans pendant lesquels nous devons continuer nos efforts avec l'intention d'en ajouter une deuxième ! », a souligné Bernard Debain.

Des entrées de ville mieux soignées



Ce résultat est le fruit des efforts investis dans les quartiers d'habitats collectifs récents. Il est également la résultante d'une parfaite coordination entre les onze agents chargés des espaces publics, et les aménageurs. Cette année, cette Première fleur est venue récompenser plusieurs aménagements floraux et paysagers. Par exemple, des prairies fleuries ont été semées rue du Docteur-Vaillant, à l'Hôtel-de-Ville, ou encore rue Anatole-France. Un éco-pâturage a vu le jour au parc municipal Maurice-Leluc et un moulin en bois a été installé au nouveau cimetière. Les entrées de ville, côté Fontenay-le-Fleury ont été embellies, et certains trottoirs ont été végétalisés afin de diminuer l'aspect trop minéral qui pouvait transparaître.

LA REMISE DES PRIX AURA LIEU EN AVRIL 2019



PORTRAIT DU NOUVEL AGENT DE SERVICE CIVIQUE

Un nouveau volontaire du Service civique est arrivé au Centre communal d'action sociale le 5 novembre 2018 pour une période de 8 mois. Il aide les Saint-Cyriens séniors ou les personnes en situation de handicap, en les accompagnant gratuitement lors de leurs déplacements hebdomadaires, ou en les aidant à se rendre dans des organismes pour effectuer leurs démarches.



John, Agent du Service Civique

Saint-Cyr Mag : John, d'où venez-vous et quel est votre parcours ?

John : J'ai 21 ans, je suis originaire de Gargenville, à côté de Mantes-la-Jolie. J'ai fait un bac littéraire, et je me destine aux métiers de la conduite. Comme cette mission de Service civique consiste en grande partie à

transporter des personnes âgées, ça a tout de suite collé. Quand j'ai vu cette mission, je me suis dit qu'elle était faite pour moi.

SCM : Qu'est ce qui vous plaît dans le Service civique ?

John : Je fais ça avant tout pour aider. Je pense que le Service civique devrait être obligatoire, c'est un moyen de rendre service aux personnes âgées, et à la Nation en général. Enfin, cette mission de Service civique de huit mois va me permettre de financer mes permis de poids-lourds, qui coûtent relativement chers.

SCM : Comment se passent vos journées avec les personnes âgées ?

John : Mes relations sont excellentes. D'abord, je dirais que les personnes que je croise chaque semaine sont très gentilles, très sympathiques et très compréhensives. Je les aide à faire leurs courses, à aller chez les médecins spécialistes, ou encore à la préfecture. Je peux les conduire dans un rayon de dix kilomètres autour de Saint-Cyr-l'École, mais la plupart du temps, les trajets sont concentrés dans la ville.

Si vous-même ou un proche êtes âgé de 65 ans et plus, ou en situation de handicap, et que vous êtes intéressé par ce service, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de John au 06.20.72.06.45 afin de convenir de la date et de l'heure de la prise en charge, selon son planning.

LE CASE Ô ARTS SE MODERNISE UN NOUVEAU STUDIO D'ENREGISTREMENT

Le studio musical du Case ô Arts peut compter désormais sur une nouvelle régie. Plus grande, et mieux équipée, elle permet aux groupes musicaux de produire et d'enregistrer un son d'une qualité professionnelle.



Le studio s'est doté de nouveaux équipements, à l'instar de cette nouvelle console de mixage.

« J'ai décidé de traiter l'acoustique du studio pour permettre à mon oreille de ne pas être biaisée par le contexte. Dans l'ancienne pièce, il y avait beaucoup d'aberrations sonores », explique Thomas Augier, l'ingénieur du son du Case ô Arts. Et pour cause, l'ancienne régie avait une superficie de 7m², la nouvelle fait 16 m². Dans cette nouvelle pièce, Thomas a installé et fabriqué des diffuseurs sonores, des panneaux acoustiques, et des absorbeurs. « Dorénavant, j'ai un outil de travail bien calibré, capable de produire du son pour n'importe quel support, aussi bien une enceinte bluetooth qu'un smartphone » précise l'agent de la Ville. Pour reconfigurer le studio municipal, la Ville a fait l'acquisition, entre autres, d'une console de mixage plus moderne et des équipements qu'elle continuera à revoir petit à petit.



CADRE DE VIE À SAINT-CYR-L'ÉCOLE

LA VILLE PRÉSERVE VOTRE CADRE DE VIE

Important nœud ferroviaire, équipements municipaux de qualité, nombreux espaces verts... Saint-Cyr-l'École est une commune où il fait bon vivre, et possède des atouts qui attirent de nouveaux habitants. Cette attractivité est un défi pour la ville, parce qu'elle implique, nécessairement, de préserver l'identité de la commune, que ce soit dans les quartiers pavillonnaires, ou résidentiels.

Saint-Cyr-l'École est une commune où il fait bon vivre, et qui possède de nombreux atouts. Proche des moyens de communication, non loin de Paris et de Versailles, dotée d'un urbanisme équilibré entre espaces de respiration et nouvelles constructions, il y en a pour tous les goûts à Saint-Cyr. Si c'est une bonne nouvelle pour les habitants, cette attractivité n'est pas sans poser quelques défis !
Adopté en 2016, le Plan local

d'urbanisme (PLU) de Saint-Cyr s'efforce d'orienter et de limiter l'élan de construction voulu par l'État. Depuis dix ans, la densification de l'Île-de-France est le leitmotiv de tous les préfets qui se sont succédés. Les instructions sont d'ailleurs clairement affichées dans la réglementation : tout PLU qui ne satisferait pas aux exigences de nouvelles constructions se verrait purement et simplement refusé par la Préfecture... Une menace qui

n'est pas à prendre à la légère : certaines communes ont tenté de jouer l'obstruction en refusant pêle-mêle nouvelles constructions et logement sociaux : elles ont finalement perdu leur droit de préemption et l'État peut désormais imposer ses projets sur tout le territoire communal sans même consulter les habitants.



L'équilibre trouvé dans le PLU de Saint-Cyr a permis à la ville de durcir les conditions dans lesquelles la densification pouvait se faire et d'en restreindre le périmètre. Certaines zones où la densification n'était pas souhaitable ont été préservées en échange de l'augmentation de la constructibilité -sous conditions- sur les grands axes routiers. En effet, pour que cette densification ne se fasse pas au détriment des Saint-Cyriens, la ville a imposé des contraintes supplémentaires aux constructeurs : obligation de construire un nombre de places de parking supérieur à ce que prévoit la loi,

obligation de favoriser les mobilités douces en créant des places de parking visiteurs et des stationnements vélos, demande à chaque constructeur d'installer des bornes de rechargement pour les véhicules électriques, obligation de prévoir des locaux commerciaux en rez-de-chaussée pour toute construction supérieure à 12 mètres ...

Dans toutes les zones, le PLU adopté prévoit de protéger les espaces verts et les jardins en imposant des ratios importants de pleine terre aux projets à venir (par exemple 30% en mixte et 50% en pavillonnaire).

La protection d'un cadre de vie s'opère par addition de couches successives de règlements qui sont complémentaires. Au mois d'octobre et de novembre derniers, le Conseil municipal a adopté une autre mesure destinée à limiter les constructions de nouveaux projets immobiliers dispersés dans deux secteurs particulièrement ciblés par les promoteurs. Cette décision d'installer une taxe d'aménagement renforcée, appliquée aux promoteurs dans certains secteurs à sauvegarder, est une mesure directe pour préserver l'équilibre entre habitat pavillonnaire et collectif.

ACTIONS PORTÉES PAR LA VILLE : VRAI OU FAUX ?

- LA VILLE IMPOSE DES QUOTAS DE PARKINGS ?

Grâce au PLU de la Ville, les constructeurs d'immeubles ont pour obligation de construire d'avantage de parking à Saint-Cyr que ce que prévoit la loi.

Vrai

- LA VILLE FAVORISE LA CONSTRUCTION DES IMMEUBLES DE GRANDE HAUTEUR ?

Le PLU adopté en 2016 a réduit la hauteur des constructions de 15 à 12m sauf pour ceux prévoyant des commerces en rez-de-chaussée dans la zone UAa.

Faux

- LE MAIRE PEUT REFUSER LES PROJETS IMMOBILIERS QUI NE LUI PLAISENT PAS ?

Contrairement à une idée très répandue, le maire ne peut pas refuser un projet de permis de construire ou d'urbanisme selon son bon vouloir. Un cadre législatif bien précis délimite la délivrance des permis de construire. Le rôle du maire est d'apprécier la conformité des projets au regard de règles d'urbanisme qu'il n'a pas toutes fixées .

Faux

- LE MAIRE ORGANISE LA DENSIFICATION DU SECTEUR DE LA GARE ?

Le Schéma directeur de la Région Ile de France adopté en 2013 au niveau régional «coiffe» les PLU locaux et supprime toutes les règles prévues dans les PLU pour limiter les densifications dans une zone de 500m autour des gares contre 200m auparavant.

Faux

FOCUS SUR LA TAXE D'AMENAGEMENT RENFORCEE

Adoptée lors des Conseils d'octobre et de novembre dernier, cette taxe s'applique aux promoteurs immobiliers et permet de jouer sur l'équilibre financier des projets. En rendant l'équation financière plus difficile à résoudre, dans un cadre d'urbanisme contraint comme à Saint-Cyr, on ralentit mécaniquement le nombre et le rythme des constructions.

Taxe renforcée applicable en zone UA, UAa, UAs : 12%

Taxe renforcée applicable en zone UB : 15%

Taxe d'aménagement normale : 5%



LES RÉNOVATIONS DES GRANDS ENSEMBLES

Depuis de nombreuses années la Ville encourage les bailleurs sociaux à rénover leurs ensembles pour que le renouveau qu'elle insuffle en matière d'urbanisme se prolonge jusqu'aux immeubles des habitants de ces quartiers. Si certains projets sont d'ores et déjà achevés, comme dans le quartier Gérard-Philipe, d'autres sont en cours comme dans la rue Danielle Casanova avec l'ensemble I3F, ou en projet. Dans l'ensemble de ces dossiers la Ville est partie prenante, notamment en se portant caution pour les financements des travaux. Revue de détail des ensembles concernés.

A Travaux de réhabilitation Pierres-et-Lumières :

Dans les rues Pierre-Brossolette, Estienne d'Orves, Raymond Lefebvre (voir photos ci-dessus) et Jacques Solomon, Pierres et Lumières mène des travaux de réhabilitation pour 272 logements. Des travaux d'isolation thermique ont été menés, afin de réduire la facture de chauffage. Une isolation extérieure a été installée sur la façade, ainsi que sur les toitures terrasses, pour limiter les déperditions de chaleur. Côté architecture, les façades ont été ravalées, et les garde-corps des balcons changés. Dans les logements, des VMC, des interphones, des menuiseries neuves, et des chaudières ont été installés.

Coût total : 7 822 423 euros.

Coût par logement : 28 759 euros.

Actuellement, 55 % des travaux ont été effectués.

B La Penthièverrie

est un ensemble immobilier qui comprend 170 logements locatifs. Des travaux de réhabilitation ont été engagés dès 2016 et ont concerné :

- Les parties privatives : réfection des pièces humides (remplacement des sanitaires, du sol et mise en peinture), mise en sécurité électrique, pose de bouches VMC et remplacement des portes palières.
- Les parties communes : réfection des paliers, des cages d'escaliers et réaménagement des halls, remplacement des boîtes aux lettres, éclairage à leds, aménagement des locaux vélos et poussettes en sous-sol.
- Extérieur : ravalement, réfection des toitures terrasses, remplacement des garde-corps, création d'une VMC, aménagement de bornes enterrées, aménagement d'une sortie parking.

C Dreyfus

est un ensemble immobilier qui comprend 55 logements locatifs. Des travaux de réhabilitation engagés ont concerné :

- Les parties privatives : remplacement des bouches VMC, détalonnage des portes intérieures.
- Les parties extérieures : réfection de l'étanchéité et de l'isolation des toitures terrasses, remplacement des conduits en terrasse, ravalement et isolation des façades

Le coût engagé pour la réalisation de l'ensemble des travaux s'élève à :

Coût total : 5 929 236 65 € TTC.

497 LOGEMENTS
RÉNOVÉS OU EN COURS
DANS LA COMMUNE

D UNE CONCERTATION EN COURS DANS LE QUARTIER GELDROP- FONTAINE SAINT-MARTIN

Les travaux de réhabilitation programmés sur la ville de Saint-Cyr par le bailleur Les Résidences Yvelines Essonne font actuellement l'objet d'une concertation avec les habitants. En 2018 un atelier en plein air a eu lieu ainsi que des visites d'immeubles et un atelier en salle pour définir les modalités du projet. D'autres temps de concertation auront lieu en 2019.

Le Maire se bat depuis 12 ans avec la direction d'ancienement l'Opievoy pour lancer ce vaste chantier de rénovation. Le soutien sans faille de la nouvelle présidence, l'appui énergique de Sonia Brau, notre élue au Conseil départemental, et de son Président, ont permis il y a trois ans de débloquer ce projet.

DES AMÉNAGEMENTS DE VOIRIE POUR FLUIDIFIER LES DÉPLACEMENTS.



Focus sur les aménagements de voirie

1. Le chemin de la ratelle : au bout du quartier Charles-Renard, au niveau du pont Schweitzer, la voie de la Ratelle permettra de désenclaver le quartier Charles-Renard. La sortie de terre de cette voie ira de pair avec l'aménagement d'un parc urbain et de jardins paysagers.

2. Bretelle d'accès D7/A12 : ce raccordement au nord de Saint-Cyr, est acté par le Département. Les études sont en cours et les travaux devraient être entrepris fin 2020. Porté depuis sept ans par la Ville, ce projet permet d'envisager une diminution significative du trafic de transit par la RD7.

3. Boulevard du Colonel Arnaud-Beltrame : les travaux commenceront au premier semestre 2019. Pendant symétrique de la Ratelle, cette voie de communication doit permettre d'éviter un quartier en « cul-de-sac » et se raccordera directement à la RD7.

4. Connexion nord de la ZAC Pion : au cours des négociations avec le Maire de Versailles, celui-ci s'est engagé à créer une voie de desserte Nord pour le futur quartier Pion afin d'éviter que les nouveaux habitants ne viennent saturer davantage les routes du centre-ville de Saint-Cyr.



ALLO MONSIEUR LE MAIRE LE MAIRE EST À VOTRE ÉCOUTE

«**Allô Monsieur le Maire ?**» est un outil d'écoute et d'échange proposé aux Saint-Cyriens. Il permet de poser toutes vos questions directement au maire sans prendre de rendez-vous.

Un jeudi par mois, pendant une heure, à partir de 18 heures, les Saint-Cyriens peuvent contacter le maire directement pour lui poser les questions qu'ils souhaitent, par téléphone, sur des problématiques diverses. Pour ce rendez-vous mensuel, Bernard Debain, le maire, est assisté par d'autres élus, et par des agents de la ville. « C'est un moyen efficace de maintenir un lien de proximité avec les 18 949 Saint-Cyriens », explique Bernard Debain. Lorsque le combiné est décroché, le maire répond aux Saint-Cyriens, et chaque question est répertoriée sur un registre. En temps réel, le maire est alors en mesure de répondre à vos questions.

Tél. 01 30 14 85 52. Troisième jeudi de chaque mois.



LA GALETTE DU MARCHÉ COUVERT : UN MOMENT CONVIVAL APRÈS LES FÊTES

Une animation communale autour de la galette des rois est organisée au marché couvert, le 19 janvier. Le but de ce petit rendez-vous est d'apporter un peu de vie au marché juste après les fêtes. Daniel Quintard, maire-adjoint au développement économique revient sur cet événement annuel.

Saint-Cyr Magazine : Pouvez-vous nous rappeler quand aura lieu la Galette du marché ?

Daniel Quintard : « La manifestation aura lieu le 19 janvier, de 8h30 à 13 heures, au marché couvert. Nous serons installés au niveau du stand des animations, en face de la pâtisserie. »

SCM : Cette petite manifestation a lieu tous les ans, le succès est-il au rendez-vous ?

D.Q : « C'est une manifestation que nous faisons tous les ans. Cette année encore, nous prévoyons de distribuer une vingtaine de galettes, avec un petit verre de cidre, ou de jus de fruits pour les enfants. Tout le monde est content, c'est un moment convivial essentiel pour faire connaître notre marché. »



VOEUX DU MAIRE

RAPPEL DES DATES DES CÉRÉMONIES

Contrairement à l'année passée, où les vœux avaient lieu au théâtre Gérard Philipe, Monsieur le Maire ira, cette fois, à votre rencontre, dans vos quartiers, au mois de janvier. Quatre cérémonies des vœux à la population auront donc lieu, en plus de celle organisée pour les seniors, le samedi 19 janvier, à 14h30. Voir le détail ci-dessous.



• Les vœux du quartier de l'Abbaye et de l'Hôtel de Ville auront lieu à l'Hôtel de ville le 11 janvier à 19 heures.



• Les vœux du quartier de l'Aérodrome auront lieu, à la Conciergerie «Charles Renard» 3 avenue Tom Morel le 24 janvier à 19 heures.



• Les vœux du quartier de l'Épi d'or auront lieu à l'école Ernest-Bizet le 17 janvier à 19 heures.



• Les vœux des quartiers Gérard-Philipe, Geldrop- Mail Fabien auront lieu à l'école Romain-Rolland, le 28 janvier à 19 heures.

THÉÂTRE GÉRARD PHILIPPE

PROGRAMMATION SPECTACLE

Quand je serai grande... tu seras une femme ma fille

SAMEDI 26 JANVIER À 20H30



En attendant Bojangles

SAMEDI 2 FÉVRIER À 20H30

Sous le regard émerveillé de leur fils, ils dansent sur *Mr. Bojangles* de Nina Simone. Leur amour est magique, une fête perpétuelle. Chez eux, il n'y a de place que pour le plaisir, la fantaisie et les amis. Celle qui donne le ton, c'est la mère, feu follet imprévisible et extravagant. C'est elle qui a adopté le quatrième membre de la famille, Mademoiselle Superfétatoire. C'est elle qui n'a de cesse de les entraîner dans un tourbillon de poésie. Un jour, pourtant, elle va trop loin. Père et fils feront tout pour éviter l'inéluctable, pour que la fête continue, coûte que coûte.

Tarif plein : 29,30 euros. Tarif réduit 26,30 euros.



Le roman de Monsieur Molière

JEUDI 7 FÉVRIER À 20H30

Boulgakov nous livre une vision ébouriffante de la vie de Molière. Ce récit légendaire d'une troupe ballotée entre les succès et les revers est ici présenté dans une version adaptée à la scène, vivante et enlevée. Elle est entrecoupée de scènes de Molière, de lettres de ses ennemis, et de morceaux de Lully interprétés au piano.

Le génie de la comédie vu par le célèbre écrivain russe, dans une version théâtrale et dynamique.

Tarif plein : 24,30 euros. Tarif réduit : 19,20 euros.



Adieu Monsieur Haffmann

SAMEDI 16 FÉVRIER À 20H30

Paris, 1942. Le port de l'étoile jaune pour les Juifs est décrété. Au bord de la faillite, Joseph Haffmann, bijoutier juif, propose à son employé Pierre Vigneau de prendre la direction de sa boutique en attendant que la situation s'améliore. Sachant que Pierre doit également prendre le risque d'héberger clandestinement son ancien patron dans les murs de la boutique, il finit par accepter le marché de Joseph à condition que celui-ci accepte le sien...

Tarif plein : 24,30 euros. Tarif réduit : 19,20 euros.

LES FAUTEUILS DU THÉÂTRE GÉRARD-PHILIPPE ONT ÉTÉ CHANGÉS

Le théâtre Gérard-Philippe accueille plus d'une vingtaine de spectacles et de concerts par an. Pour maintenir le confort des téléspectateurs pendant les représentations, les agents municipaux du théâtre ont récemment changé 186 sièges des gradins. « Nous avons changé les accoudoirs, le dossier, et l'assise des sièges. Cela consiste à changer la mousse et les housses », explique Frédéric Arondel, le régisseur principal du théâtre Gérard-Philippe. Si l'aspect des sièges reste bien identique, le confort est tout autre, ainsi que la couleur. Le budget pour cette importante rénovation se monte à **28 500 euros** au total. Les autres sièges seront changés au fur et à mesure.





LE TENNIS DE TABLE RAFLE LA MISE À LA JOURNÉE DÉPARTEMENTALE DES JEUNES POUSSÉS

Dimanche 25 novembre 2018, la Journée départementale des Jeunes poussés (4 à 10 ans) s'est déroulée à Voisins-le-Bretonneux. Sarah (6 ans) a brillamment représenté les couleurs de Saint-Cyr Tennis de Table en terminant première de l'atelier arbitrage avec un sans faute. Pour rappel, la section accueille tout le monde à partir de 4 ans. Contact : 06.38.39.38.31



27/10- Championnats de France, les Saint-Cyriennes ont récolté 2 médailles d'or, 2 médailles d'argent et 1 médaille de bronze.



09/12- Le MASC a participé au ChocoTrail, course nature de 12 et 24 km à Hardricourt (78).



05/12- Le SCTC a profité de son assemblée générale pour organiser une remise des prix.



LE SECOURS CATHOLIQUE DE SAINT-CYR DÉMÉNAGE

Désormais, le Secours catholique poursuit ses activités au relais Saint Martin, 4 avenue du Colonel Fabien.

- **Permanence / Café / Accueil**

Les mardis après-midi de 13h30 à 15h30

Les jeudis matin de 9h30 à 11h30 au local

- **Accompagnement scolaire (pour les enfants du primaire)**

Une heure par semaine, le mercredi entre 14h et 16h

Autres horaires possibles en fonction des bénévoles

- **Cours de français pour adultes**

Cours particuliers, une à deux fois 1h30 par semaine

Horaires en fonction des disponibilités des élèves et des professeurs

- **«Goûtons et Jouons»**

Une après midi récréative, pour tous, adultes et enfants, personnes âgées, personnes seules, un samedi par mois de 15h30 à 18h

Prochain rendez-vous le samedi 19 janvier 2019



Une succession de prix pour toute l'année 2018 pour la troupe de la Divine Comédie.

UN NOUVEL ESPACE MULTI-ACTIVITÉS ET MULTI-SERVICES À SAINT-CYR !

Les associations Génération Kfé et Merci Oscar ! vont ouvrir une conciergerie citoyenne le 7 janvier 2019, dans le quartier Charles-Renard au 3 avenue Tom Morel. Des ateliers pour toutes les générations seront proposés, dans le but de créer du lien entre les habitants. « La conciergerie citoyenne sera un lieu pour toute la famille, il y aura des ateliers ludiques et constructifs pour toute la famille. Il y aura aussi des baby ateliers, dans lesquels chaque enfant sera accompagné d'un adulte », explique Isabelle Chavanne, la directrice associée de la structure. Pour les adultes, des ateliers autour du bien-être seront proposés, comme du body zen, du pilate, ou encore du yoga, et du codage informatique. Idéal pour décompresser après la journée de travail. « Cette conciergerie sera un lieu de vie, il y aura toujours de l'animation, six jours sur sept ». L'association Merci Oscar ! proposera quant à elle ses services de pressing, de blanchisserie, ou encore d'entretien auto. La conciergerie favorisera le commerce local en accueillant régulièrement des artisans et des maraîchers dans ses murs.

Tarifications et informations sur le site generationkfe.com ou par mail à contact@generationkfe.com, et saint-cyr@merci-oscar.fr



QUE FAIRE DE SON SAPIN DE NOËL APRÈS LES FÊTES ?

Après les fêtes, il sera temps d'enlever votre sapin de votre salon.

Une collecte exceptionnelle de déchets végétaux a lieu les lundi 7 et mardi 8 janvier.

Les sapins peuvent être également ramenés en déchèterie. Dirigés vers un centre de compostage, ils sont broyés pour devenir du compost, utilisé pour l'agriculture ou les espaces verts.

Sortez votre sapin sur le trottoir les 7 ou 8 janvier 2019 :

- sans décoration
- sans flochage ni peinture
- sans sac plastique !

Collectés avec les ordures ménagères, les sapins sont incinérés et valorisés énergétiquement.



EMPLOI ET FORMATION

Vous êtes entrepreneur, une association d'entrepreneurs, artisan, commerçant, auto-entrepreneur, chef d'entreprise, et vous recherchez à recruter ? La Ville de Saint-Cyr-l'École, en partenariat avec les communes de Noisy-le-Roi, de Bailly, de Fontenay-le-Fleury, et de Bois d'Arcy, organise un rendez-vous majeur sur l'emploi et la formation, le mercredi 10 avril 2019. Cette date sera l'occasion pour les entreprises et les particuliers de se rencontrer et d'échanger librement sur des thématiques diverses et variées en relation avec le «recruter autrement». Davantage d'informations à venir sur les prochains numéros.

Contactez-nous par mail à : communication@saintcyr78.fr

UN NOUVEAU CABINET D'HYPNOSE ERICKSONNIENNE À SAINT-CYR-L'ÉCOLE

Monique Morault vient d'ouvrir son cabinet spécialisé dans l'hypnose ericksonnienne et la programmation neuro-linguistique (PNL). Cette technique d'hypnose permet de se libérer des tensions physiques, émotionnelles et des addictions (tabac, alcool, sucre). Madame Morault vous accueille au 31 avenue Pierre-Curie, sur rendez-vous.

Contact : 06 86 02 20 93 ou sur le web : www.omwaki.fr

L'ASP-YVELINES RECHERCHE DES BÉNÉVOLES

L'ASP-Yvelines, une association de solidarité, cherche à étoffer ses troupes. Elle vous en offre l'opportunité en rejoignant ses équipes de bénévoles auprès des malades et de leurs familles, en institutions ou à domicile. L'ASP-Yvelines recherche également des bénévoles de structure (finances, questions administratives, communication...). Toutes les compétences sont les bienvenues. De plus, l'association sélectionne, forme, encadre et soutient ses bénévoles.

Elle dispose d'un site Internet : www.aspyvelines.org
Tél. 01 39 50 74 20 – contact@aspyvelines.org

COUPURES D'ÉLECTRICITÉ DANS L'AVENUE PIERRE CURIE

Pour améliorer la qualité de la distribution électrique, et répondre aux besoins de notre clientèle, nous sommes conduits à programmer des travaux qui entraîneront une coupure d'électricité sur le territoire de votre commune, lundi 28 janvier entre 9 heures et 16 heures. Ces coupures concerneront l'avenue Pierre-Curie, aux numéros 23, 35 au 51, 37B.

Pour plus d'informations : 08 11 01 02 12

BRÈVE UFC-QUE-CHOISIR :

« Chaudière, poêle, chauffe-eau... : attention aux intoxications au monoxyde de carbone !

Maux de têtes, fatigue, nausées... Attention, il s'agit peut-être des premiers signes d'intoxication au monoxyde de carbone. Invisible, inodore et non irritant, le monoxyde de carbone agit comme un gaz asphyxiant qui peut être mortel en moins d'une heure. Chaque année, ce gaz toxique est responsable d'une centaine de décès en France. On trouve sur le marché des détecteurs de monoxyde de carbone. »

CCAS : CONFÉRENCE SUR L'ÉQUILIBRE À DESTINATION DES SÉNIORS

Dans le cadre d'un futur atelier intitulé « Équilibre en mouvement » organisé par le CCAS, à destination des personnes retraitées, une conférence d'information aura lieu le : Jeudi 17 janvier 2019 de 15 à 16 heures – Salle n° 2 – Centre Pierre Sémard, à l'issue de laquelle les personnes intéressées pourront s'inscrire.

Contact : CCAS 01 30 14 82 79

LES INSCRIPTIONS AU Bafa CITOYEN SONT OUVERTES JUSQU'AU 25 JANVIER

Depuis 2015, la commune a pour objectif d'aider les jeunes à réaliser leurs projets et les sensibiliser au métier de l'animation à travers une formation générale Bafa et des actions citoyennes. Cette année, le dispositif est reconduit. Un dossier complet est à télécharger sur le site Internet de la Ville. Les inscriptions sont à déposer au CyrAdo, 3 rue de l'Abbaye, au plus tard le vendredi 25 janvier 2019.
Tél. 01 30 52 83 56.

FESTIVAL ELECTROCHIC RECHERCHE STAGIAIRE DE CHOC !

Vous êtes étudiant ? Vous aimez la musique ? Vous surfez sur les réseaux ? Vous êtes dynamique et avez le contact facile ? Rejoignez l'équipe ElectroChic pour une aventure festivaesque !

Consultez l'annonce «charge de projet événementiel-festival électrochic» sur www.versaillesgrandparc.fr

RAPPEL : LES AGENTS RECENSEURS PASSERONT CHEZ VOUS DÈS LE 17 JANVIER

L'enquête annuelle du recensement se déroulera du 17 janvier au 23 février 2019 auprès d'un échantillon de 8 % de la population sur le territoire de la commune. Si votre logement est concerné en 2019, à partir du jeudi 17 janvier, les agents recenseurs, munis d'une carte officielle tricolore avec photographie et signée du Maire, déposeront à votre domicile les documents suivants : une feuille de logement, un bulletin individuel par personne vivant habituellement dans le logement recensé et une notice d'information sur le recensement. L'agent recenseur pourra vous aider à remplir les questionnaires et il les récupèrera lorsque ceux-ci seront remplis.

Tout le monde n'étant pas interrogé la même année, si vous êtes recensé, vos proches ou vos voisins ne le seront pas forcément. Sans que cela soit systématique, il est possible que des personnes recensées en 2014 le soient à nouveau en 2019 si leur logement figure dans l'échantillon de l'enquête annuelle. Pour le bon déroulement de cette opération, le respect de la date de rendez-vous fixée en accord avec l'agent recenseur pour récupérer les documents complétés, est essentiel. Cela facilitera son travail, car il doit recenser entre 150 et 200 logements sur 5 semaines. Cela évitera aux personnes concernées d'être à nouveau contactées par ce dernier et de recevoir des lettres de relance de la Mairie. Si vous êtes souvent absent, vous pourrez confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à une personne de votre immeuble qui les remettra à l'agent recenseur. Vous pourrez aussi les retourner directement à la mairie (en les déposant ou en les affranchissant). Votre réponse est importante. En remplissant les questionnaires fournis par les agents recenseurs, chaque personne enquêtée contribuera à la qualité des résultats du recensement.

Participer au recensement est un acte civique. Aux termes de la loi du 7 juin 1951, c'est également une obligation. Toute personne recensée est tenue de répondre, avec exactitude, et dans les délais fixés. Tout défaut de réponse, après mise en demeure et dans le délai imparti par ladite mise en demeure, sera puni de l'amende prévue au 1° de l'article 131-13 du code pénal d'un montant de 38 euros.

Démocratie locale : dates à retenir

■ Conseil municipal

Il n'y aura pas de conseil municipal au mois de janvier.

des Yvelines. Sur rendez-vous au 09.63.57.88.41 : lundi et vendredi de 10 à 16 heures. (hors vacances scolaires)

tiennent leur permanence le 1^{er} jeudi de chaque mois de 18 à 20 heures (sans rendez-vous, hors vacances scolaires), à l'Hôtel de Ville de Saint-Cyr-l'École.

■ Permanence du Maire

Le Maire vous reçoit sur rendez-vous le mardi matin et le jeudi en fin d'après-midi.
Tél : 01 30 14 82 53 ou par email sur cabinetdumaire@saintcyr78.fr

■ Allô Monsieur le Maire

Bernard Debain répond à vos questions en direct le 31 janvier de 18 à 19 heures.
Tél : 01 30 14 82 52

■ Permanence Départementale

Sonia Brau et Philippe Benassaya



Encombrants

A sortir la veille au soir :

- Le 2^e jeudi du mois
Pour la partie nord de Saint-Cyr-l'École
- Le 2^e vendredi du mois
Pour la partie sud de Saint-Cyr-l'École

www.veraillesgrandparc.fr/environnement/

SÉJOUR SÉNIORS 2019

Réunion d'information mercredi 9 janvier, 15 heures
Découvrez plus de 200 destinations proposées par l'ANCV et le CCAS de Saint-Cyr.

Les personnes :

- âgés de 60 ans et plus,
- retraités ou sans activité professionnelle,
- résident en France.

Mais aussi :

- le conjoint figurant sur le dernier avis d'impôt (marié ou pacsé), quel que soit son âge, aux mêmes conditions que vous,
- les enfants de moins de 18 ans, sans conditions de parenté sous réserve de séjourner dans la même chambre,
- les personnes en situation de handicap, pour lesquelles le programme est accessible dès 55 ans,
- les aidants familiaux ou professionnels accompagnant une personne en perte d'autonomie ou en situation de handicap (conjoint, enfant, auxiliaire de vie...).

Information au 01 30 14 82 77.

BRIS DE...



A+GLASS
Vitrage Automobile

**RÉPARATION OU REMPLACEMENT
TOUTES MARQUES**

- pose de film • agréé assurance
- prêts de véhicule gratuit pour remplacement de pare-brise





SAINT CYR GLASS sarl
4, avenue de la Division Leclerc
78210 SAINT CYR L'ÉCOLE
Tél : 01.30.85.04.25
Fax : 01.30.85.04.35



A+GLASS
Centre Agréé

Les spécialistes du vitrage automobile

NAISSANCES

03/09/2018
Emy Fulgini

10/09/2018
Hawa Ba

28/09/2018
Noah Bargeles Brec

18/10/2018
Florent Alaterre



MARIAGES

03/10/2018
**Thibaut Le Poulennec et
Agnès languin**

19/12/2018
**Akli Darani et
Catia Guerez Fernandes**

DÉCÈS

09/07/2018
Emma Warnier (90 ans)

Bulletin municipal n°251 a Ville - 78211 Saint-Cyr-l'École cedex

Directeur de la publication : Bernard Debain
Directeur de la rédaction : Julien Renaut
Mise en page : Baptiste Staub
Rédaction : Antoine Boitez
Photographes : Antoine Boitez/Service communication
Comité de relecture : Remerciements à Michel Couton
Régie publicitaire : Cithéa Communication
Impression de Saint-Cyr Magazine :
Groupe des imprimeries Morault : tél. 01 53 35 95 15 -
Siret : 351 667 035 00114
Tirage : 9 300 exemplaires sur papier PEFC.
Impression du supplément Agenda 10 000 exemplaires.

La Ville de Saint-Cyr-l'École certifie une action respectueuse de l'environnement et contribue à la gestion durable des forêts avec ses imprimeurs labellisés "Imprim'vert" et "PEFC".



Police municipale
13 Place P. Sémard
Tél. 01 30 45 33 78
Du lundi
au vendredi
de 8 à 17 heures

Samu **15**
Pompiers **18**
Police secours **17**
Médecins de garde **15**
Pharmacie de garde
(se présenter au Commissariat de
Fontenay-le-Fleury avec une ordonnance)
0130 14 63 30 / 63 71
Centre anti-poisons **0140 05 48 48**
Grands brûlés **0142 34 17 58**

URGENCES

MAJORITÉ

Ce mois de janvier 2019 marquera pour notre majorité une nouvelle façon d'aller au contact de la population. Comme Monsieur le Maire a eu l'occasion de l'expliquer, pour la cérémonie des vœux nous irons à votre rencontre dans votre quartier. Nous nous réjouissons qu'à travers ce changement d'habitudes vous ayez l'occasion de nous interpeller, de venir échanger avec vos élus très librement et que ces vœux de quartiers soient axés sur la proximité.

Ce souci de vous rendre compte de notre action trouve aussi à s'appliquer dans les grands projets que nous menons : depuis 2014 notre commune a investi près de 34 millions d'euros dans les bâtiments communaux et les infrastructures. Un engagement financier sans précédent qui n'aurait pas été possible sans une profonde réflexion sur les engagements de la Commune et sur la façon dont les services sont rendus aux Saint-Cyriens. C'est cette réflexion qui nous a conduit à rechercher des volets d'optimisation partout où cela a été possible, sans dégrader votre niveau de service.

En ces temps difficiles pour la France, nous n'oublions pas l'indispensable solidarité qui maille nos quartiers, les voisins solidaires en sont un exemple éloquent. Présents lors des vœux de vos quartiers, ils viendront à votre rencontre pour mettre en avant les petites solidarités du quotidien. Ce sont ces gestes modestes qui, répétés souvent et faits bénévolement, permettent aux plus fragiles de passer de bons moments en se sentant entourés et considérés. En ce début d'année souhaitons qu'ils soient nombreux à éclairer les vies de nos concitoyens les plus touchés par la solitude et la maladie.

Notre majorité vous présente ses meilleurs vœux et vous souhaite une belle année 2019 en attendant d'avoir le plaisir de vous renouveler cette attention de vive voix dans chacun de vos quartiers.

OPPOSITION MUNICIPALE

SAINT-CYR, AVANÇONS ENSEMBLE

En ce début d'année 2019, nous vous souhaitons pour vous et vos proches une année heureuse et en bonne santé.

Cette année sera la dernière avant le renouvellement du conseil municipal de la commune en mars 2020. Depuis le début du mandat, nous avons veillé à être autant que possible force de propositions, tout en nous opposant aux décisions qui nous paraissent contraires aux intérêts des Saint-Cyriens (urbanisation excessive, augmentation massive des impôts, etc.).

Nous continuerons à assumer jusqu'à son terme le mandat que vous avez eu l'honneur de nous confier, en mars 2014, en défendant un autre projet pour notre commune.

Cette tribune a été écrite avant le dernier conseil municipal du 20 décembre 2018. Nous vous invitons toutefois à consulter notre site internet afin de consulter notre compte-rendu.

Vous pourrez notamment y découvrir si notre proposition alternative d'augmentation des tarifs d'entrée de la piscine a été acceptée ou refusée par la majorité municipale. En effet, la tarification prévisionnelle présentée en juillet prévoyait dès le 1er janvier une hausse de +6,5 % pour les Saint-Cyriens et +8,3 % en tarif réduit (et respectivement +8,7% et 11,1 % au 1er septembre 2020 par rapport à aujourd'hui), tandis que les tarifs pour les extérieurs à Saint-Cyr augmentaient beaucoup moins (+4,8 et +2,1 % au 1er septembre 2020) ! Notre groupe avait insisté très fortement pour que l'augmentation des tarifs soit raisonnable afin de préserver le pouvoir d'achat des Saint-Cyriens, et qu'elle soit majoritairement supportée par les extérieurs.

Détails sur saint-cyr-ensemble.fr - Sébastien Durand, Muriel Fraquet, Jacques Steiner, Adeline Moulin, Marcel Fonteneau

SAINT-CYR, UN NOUVEL ÉLAN

La fin de 2018 a été marquée par les contestations des « Gilets Jaunes ». Même si nous sommes d'accord avec certaines revendications, nous déplorons, au-delà des violences inacceptables, que des commerçants et des entreprises aient été pénalisés au point de redouter de devoir licencier ou de fermer boutique. Nous espérons que la chaleur familiale lors de Noël aura pu apaiser les plus meurtris. Les propositions du gouvernement ont été reçues mais n'ont pas pacifié les esprits. En mai prochain auront lieu les élections européennes, un scrutin pour lequel les abstentions sont nombreuses. Alors que chacun sait revendiquer en permanence ses droits dans tous les domaines, le droit de vote est de moins en moins utilisé. Espérons que la participation à ces élections, d'une grande importance, soit forte au printemps prochain. Le droit de vote est un droit chèrement acquis par nos anciens. Les élections donnent aux citoyens l'opportunité de faire entendre leur voix autrement que dans la rue, et donc de participer à la vie de nos villes, de nos départements, de nos régions, de notre pays et de l'Europe. Les femmes françaises, si nombreuses à s'exprimer parmi les Gilets jaunes, n'ont obtenu le droit de voter qu'en 1944. Si voter est un droit, c'est aussi un devoir. Dans l'expression citoyenne comme dans les autres domaines de la vie sociale, il n'y a pas de droit sans devoir. Nous souhaitons de tout cœur une bonne année 2019 à tous nos compatriotes et particulièrement aux Saint-Cyriens. «Saint-Cyr, un nouvel élan». Michel DOUBLET – Fanny BRAUN – Anne BARRE - 19/12/18



LA PANETIÈRE SAINT-CYR BOULANGERIE PÂTISSERIE

Gâteaux d'anniversaire - Gâteaux à thème
Wedding cake
Petits-fours frais sucrés et salés...
Formules sur les plats et sandwiches.

01 30 45 30 49

**Avenue du Colonel Fabien
CC La Fontaine Saint-Martin
78210 Saint-Cyr l'École**



CLEAN INFINITY

NETTOYAGE ET ENTRETIEN
DE TOUS LOCAUX
ESPACES VERTS

Résidences • Copropriétés
Bureaux • Commerces
Particuliers

12 rue Lucien Sampaix 78210 Saint-Cyr l'École
Tél : 01 30 52 55 52 - Port : 06 62 98 23 61
netclean.infinity@gmail.com - www.clean-infinity.fr



66, rue Gabriel Péri
78210 Saint-Cyr-l'École

Tél. : 01 30 07 17 17 - Fax : 01 34 60 97 74
info@3dc-barrero.fr

PRIO IMMOBILIER



11, avenue Jean Jaurès – Saint-Cyr l'École

01 34 60 43 59

ESTIMATION GRATUITE
ACHAT - VENTE

contact@prioimmobilier.com – www.prioimmobilier.com



PR2059 : 4 PIÈCES 86M² PRIX : 369 000 €
EN EXCLUSIVITÉ

PARC DE L'ABBAVE. En petite copropriété de 2006, il comprend un salon double exposition O/S avec balcon de 9m², cuisine équipée, 3 chbres avec placards, Sdb, parking et box en sous-sol. Frais agence inclus de 4% à la charge acquéreurs. (DPE : D/C)



PR1999 : 3 PIÈCES 65M² PRIX : 249 000 €
EN EXCLUSIVITÉ

CENTRE VILLE : 3 pièces en petite copropriété, faibles charges, séjour, cuisine, 2 chbres, cellier, sdb, cave, 2parkings. Frais d'agence inclus de 5% à la charge de l'acquéreur. (DPE : D/E)



PR2043 : 3 PIÈCES 68M² PRIX : 304 500 €
EN EXCLUSIVITÉ. CENTRE VILLE :

résidence franco-suisse de 2008 3Pièces comprenant : entrée, grand séjour parqueté en chêne massif donnant sur balcon, cuisine us équipée, 2chbres donnant sur terrasse, sdb neuve, wc, BOX et cave. frais agence inclus de 5% à la charge acquéreurs. (DPE : D/B)

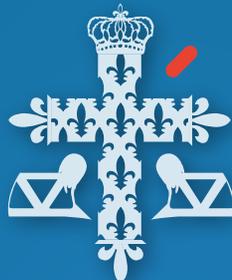


PR2058 : 2 PIÈCES 45M² PRIX : 197 000 €
EN EXCLUSIVITÉ

résidence CENTRE VILLE, 10mn à pied de la gare, petite copropriété de 1996, scaplex comprenant un salon, cuisine équipée ouverte, une mezzanine, une salle de bains, dressing, bureau et un box double. Frais agence inclus de 5% à la charge acquéreurs. (DPE : G/D)

PRIO IMMOBILIER C'EST POUR MON BIEN...





BERNARD DEBAIN MAIRE DE SAINT-CYR-L'ÉCOLE ET LE CONSEIL MUNICIPAL
VOUS SOUHAITENT UNE BONNE ANNÉE

WWW.SAINTCYR78.FR

TEL. : 01 30 14 82 82

COURRIER@SAINTCYR78.FR